CPAS de Attert

Date d'expertise : 01 août 2023

Route de Bastogne
6717 Attert

063 22 54 18

Information générales

Le CPAS est le bras social de la commune, destiné à assurer dans un vaste champ d'action certaines missions légales et d'autres facultatives. Si pour permettre à chaque personne et à chaque famille de vivre conformément à la dignité humaine, l'octroi de l'aide sociale et du minimex lui sont imposés par la loi, tout CPAS peut en fonction des besoins locaux développer des services utiles à la population tels que, par exemple: service de repas à domicile, d'aide ménagère, d'aide familiale, maisons de repos, lutte contre la pauvreté, accueil des réfugiés, lutte contre le surendettement.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situtation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Autheur :

Gwen Fourmanois